

Château-Gaillard

Pourquoi des travaux seront réalisés sur le réseau d'assainissement ?



Le poste de relevage actuel, rue du Seynard. Photo Patrick Guinot

Soucieux de mieux respecter l'environnement, le Steasa va réduire de moitié les rejets dans le Seynard.

Lundi 10 juin, Thierry Deroubaix, président du Steasa (Syndicat du traitement des eaux d'Ambérieu et de son agglomération), est venu rencontrer la municipalité. Accompagné de Clotilde Billat, cheffe de projet assainissement, il a présenté le projet de fiabilisation du réseau de collecte des eaux usées de Château-Gaillard. Afin de réduire les déversements sans traitement dans le Seynard lors de fortes pluies, le Steasa va réaliser d'importants travaux dans le hameau de Cormoz. Ils vont être effectués en plusieurs phases.

Les travaux détaillés

Il faudra tout d'abord reconstruire le poste de refoulement situé rue du Seynard, sur le site de l'ancienne station d'épuration, afin d'en

doubler les capacités de pompage. Il faudra ensuite remplacer la canalisation d'eaux usées de la rue du Seynard sur 160 mètres, depuis l'interception de la rue de la planche jusqu'au site du poste de refoulement. Et enfin un poste de refoulement sera construit sur un site proche de l'autoroute, rue de la Groua, afin de garantir le pompage à 120 m³/h jusqu'à la station d'épuration d'Ambérieu-Château-Gaillard.

Ces travaux, d'un montant estimatif de 900 000 €, permettront la réduction de 40 à 50 % des déversements dans le ruisseau. Et les déversements restants seront débarassés de tous les macrodéchets. Ils devraient débuter en fin d'année 2024. Le calendrier des travaux s'étendra de décembre 2024 à mars ou avril 2025. Le chantier sera réalisé en limitant au maximum les nuisances pour les riverains.

● De notre correspondant
Patrick Guinot